

ABONNEMENT

**Saumur**

Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7

**Poste**

Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 28 SEPTEMBRE

## Les élections du 22 septembre ET LE VOTE DES FONCTIONNAIRES

Le *Moniteur* a publié la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

Vous avez remarqué comme moi, en examinant le tableau des élections du 22, quelle faible différence existe, dans bien des circonscriptions où le candidat républicain a été élu, entre le chiffre des suffrages obtenus par lui et le chiffre des votes émis en faveur de son concurrent conservateur. Un déplacement de peu de voix eût souvent suffi pour changer du tout au tout le sens de l'élection.

Cette poignée de bulletins républicains qui a fait l'élection, il est facile de dire qui l'a mise dans l'urne. Ce sont les fonctionnaires, les malheureux fonctionnaires terrorisés, du receveur des finances au dernier cantonnier ; et c'est le gouvernement qui a ainsi faussé le scrutin en dictant à tous ceux qui dépendent de lui un vote forcé.

On connaît les circulaires cyniques adressées à ce sujet par les différents ministres à leurs subordonnés.

S'il y avait quelque sentiment de justice dans une Chambre à majorité républicaine, une masse d'élections républicaines devraient être annulées de ce chef.

Je me suis donné la peine de relever, d'après les documents complets, un certain nombre de cas où la chose saute aux yeux.

Prenez, par exemple, dans la Marne, l'élection de Sainte-Menehould. Le républicain, M. Paul Bertrand, élu par 3,607 voix sur 7,163 suffrages exprimés, a 65 voix de plus que la majorité absolue nécessaire à l'élection. Ces 65 voix, — et bien d'autres, — ne sont-ce pas les fonctionnaires de tout ordre, petits et grands, tremblant devant une révocation, qui les ont fournies à la « République » ?

Dans la seconde circonscription de Dax (Landes), le républicain M. Légière est élu par 6,814 voix contre 6,773 données à M. Gieure, conservateur. La différence en faveur du républicain est de 41 voix ; d'où il suit qu'un simple déplacement de 21 voix eût fait passer la majorité de gauche à droite. Croit-on que la pression gouvernementale, s'exerçant du haut en bas de l'échelle des fonctionnaires, n'a pas pu donner au candidat de la République au moins ces 21 voix ?

Pour ne pas être trop long, je vais dresser un tableau de diverses autres élections.

ELECTIONS RÉPUBLICAINES	DÉPLACEMENT de voix à opérer pour faire passer majorité de gauche à droite
2 <sup>e</sup> circonscription de Cahors . . . . .	33
1 <sup>re</sup> circonscription de Dieppe . . . . .	37
2 <sup>e</sup> circonscription de Sarlat . . . . .	68
Châtillon-sur-Seine . . . . .	70
La Roche-sur-Yon (Vendée) . . . . .	74
Avranches (Manche) . . . . .	87
1 <sup>re</sup> circonscription de Dinan . . . . .	95
1 <sup>re</sup> circonscription de Douai . . . . .	136
Boussac (Creuse) . . . . .	164
Lectoure (Gers) . . . . .	174
Vesoul (Haute-Saône) . . . . .	174
Villeneuve (Lot-et-Garonne) . . . . .	183
Albertville (Savoie) . . . . .	184

Carpentras (Vaucluse) . . . . .	186
1 <sup>re</sup> circonscription de Poitiers . . . . .	206
Lunéville . . . . .	237
Cosne (Nièvre) . . . . .	240
Louviers (Eure) . . . . .	254
Verdun (Meuse) . . . . .	265
Châlons (Marne) . . . . .	287
Épinal (Vosges) . . . . .	289
Marmande (Lot-et-Garonne) . . . . .	294

« Je m'arrête, ne voulant pas aller jusqu'à un déplacement de 300 voix, lequel n'aurait pourtant rien d'in vraisemblable, étant donné l'armée de fonctionnaires que M. Constans et ses collègues ont fait manœuvrer militairement dans chaque arrondissement.

« Et voilà comment, sous M. Carnot, on entend la sincérité des élections !

« UN ÉLECTEUR DE L'EST. »

## Le dossier des élections

### GARDES-CHAMPÊTRES

Nous constatons, sans admiration, que l'administration fait des progrès dans la voie des convenances.

En effet, la circulaire de M. Thévenet aux archevêques et évêques était sur un chiffon de papier non signé ; le nom du ministre était simplement imprimé comme pour une affiche, de plus, la désignation *Monseigneur l'Évêque*, était remplacée par *M. l'évêque*, et aucun scribe n'avait ajouté pour les évêques un *E*, et pour les archevêques un *Arche*... avant *évêque*.

Il n'en est pas de même dans la circulaire suivante, adressée par un commissaire de police à tous les gardes-champêtres de la région :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

X... , le 21 septembre 1889.

Monsieur le garde-champêtre, J'ai l'honneur de vous prier de m'adresser un rapport sur les agissements du curé de votre commune pendant la période électorale, ce qu'il a dit dans ses sermons contre le gouvernement de la République ou contre le candidat républicain, s'il s'est livré à une propagande en faveur du candidat réactionnaire.

Recevez, monsieur le garde champêtre, l'assurance de ma considération distinguée.

(Signature.)

Les gardes des champs sont traités ici avec respect, et de plus on les considère comme les supérieurs hiérarchiques du clergé, tandis qu'aux évêques on disait : Nous nous chargeons de faire les rapports sans vous.

D'après ce document joint à la lettre Thévenet, c'est évidemment aux gardes-champêtres que le ministre des cultes demandera des notes, pour le fameux avancement aux dignités épiscopales et autres, dont il parle dans ses instructions.

Les choses d'Eglise donneront sans doute lieu à un concile de gardes-champêtres et cela sera très agréable aux maraudeurs ; ils pourront, pendant ce temps, voler tranquillement les moissons, malgré les anathèmes des curés.

En tous cas, c'est l'espionnage officiellement organisé, car ce qui s'est fait ainsi dans telle circonscription que nous pourrions nommer a dû se faire dans toute la France. C'est, du reste, l'exécution clandestine, par des sous-ordres requis à cet effet, des mesures publiquement annoncées par M. Thévenet dans son inconvenante circulaire. Les catholiques en général et le clergé en particulier peuvent s'attendre à tout.

### SÉQUESTRATION D'AFFICHEURS

M. Andrieux raconte dans la *Petite République française* une anecdote dont la moralité est si facile à tirer qu'il suffit de reproduire le récit des faits. On sait que M. Andrieux a fait imprimer des inscriptions sur les trottoirs. Dès le début, un des ouvriers chargés de ce travail fut arrêté, puis relâché aussitôt. Mais il y a trois jours M. Andrieux a vu arriver chez lui six afficheurs qui avaient été arrêtés les uns dans la nuit de vendredi à samedi, les autres dans la journée de samedi ; puis conduits au Dépôt de la préfecture de police et de là devant un juge d'instruction.

Interrogés par ce magistrat qui avait en vain retourné en tous sens les textes de la loi pénale, ils avaient été reconnus innocents de tout délit et remis en liberté. Toutefois, on avait eu soin de garder les uns jusqu'au dimanche soir, les autres jusqu'au lundi matin, afin sans doute d'empêcher ces braves gens d'accomplir à l'heure du vote leur devoir de citoyens.

L'un d'eux a raconté qu'il n'avait pu obtenir aucune nourriture depuis le moment de son arrestation jusqu'au lendemain à deux heures du soir. Mais ce qui avait surtout torturé ces honnêtes travailleurs, tous pères de famille, c'est qu'il leur avait été impossible d'aviser leurs femmes et leurs enfants.

### LA MULTIPLICATION DES BULLETINS

Il y a dans le canton de Cadours 2,400 électeurs inscrits.

Or, les chiffres de la préfecture sont les suivants : MM. Maudeville, républicain, 2,184 ; Duboul, conservateur, 4,244 ; Oldekop, révisionniste, 494.

Soit un total de 3,602 votants sur 2,400 inscrits !

Voilà au moins un canton dans lequel on ne se plaindra pas du chiffre des abstentions.

A Chanonat (Puy-de-Dôme), le dépouillement du scrutin a constaté l'existence de 239 bulletins, tandis que le procès-verbal officiel n'accusait que 225 votants !

Le maire a repoussé les réclamations des électeurs présents.

### LES FAUX BULLETINS

Dans le département de la Haute-Loire, un instituteur a été surpris jetant un paquet de bulletins dans l'urne.

Un maire faisait mettre dans l'urne trois bulletins à la fois et répondait par des menaces aux observations qu'on lui faisait.

## INFORMATIONS

### LES ÉLECTIONS

Les commissions de recensement ont fonctionné dans tous les départements et ont proclamé les résultats des élections législatives du 22 septembre. Il y avait une commission par département, siégeant au chef-lieu.

On sait que, sur 376 circonscriptions électorales, 573 étaient convoquées dimanche dernier.

Le premier tour de scrutin a donné 390 résultats définitifs et 183 ballottages.

Les 390 résultats comportent 230 élections républicaines et 160 élections de conservateurs ou d'opposition.

Dans 139 ballottages le total des voix républicaines est supérieur à celui des voix conservatrices ; dans 44 ballottages on constate la situation inverse.

Les 183 ballottages se répartissent entre 60 départements et 4 colonies.

On ne relève que trois changements dans les résultats constatés dimanche soir lors du dépouillement du scrutin.

Ces renseignements émanent du gouvernement.

Une note de l'Agence Havas dit que le premier soin du Président de la République en arrivant à Paris a été de faire appeler M. Constans pour le féliciter du résultat des élections.

M. Carnot lui a renouvelé l'assurance de sa haute satisfaction pour la vigilance dont le ministre de l'intérieur a fait preuve pendant toute la durée de la période électorale, pour l'énergie qu'il a déployée en vue du maintien de l'ordre nécessaire à la libre manifestation des sentiments du pays, ainsi que pour l'inébranlable confiance qu'il a su inspirer à tout le personnel administratif placé sous ses ordres dans le succès définitif de la cause républicaine.

La conclusion de cette note est que M. Carnot s'associe à toutes les infamies électorales de M. Constans. Nous pensons que M. Carnot aurait eu au moins la pudeur de se taire.

Ces compliments enlèveront le peu de prestige qui restait à M. Carnot.

Quelle idée pour le Président ! S'associer aux procédés du sieur Constans !

On a déjà annoncé que la nouvelle Chambre ne serait pas convoquée avant le courant de novembre.

Nous croyons pouvoir indiquer le mardi, 12 novembre, comme la date à peu près certaine de la reprise des travaux parlementaires.

Les journaux ont parlé d'un nouveau manifeste du général Boulanger.

Cependant, MM. Laguerre, Naquet et Dérouté sont rentrés à Paris, et les feuilles boulangistes ne publient pas encore le document annoncé.

Il ne s'est produit jusqu'à présent que cinq ou six déclarations de candidatures nouvelles, tant à Paris que dans les départements.

### LA CONFIANCE

Il est confirmé par les dires des journaux républicains les mieux posés dans la confiance de leurs *leaders* que M. Goblet a renoncé définitivement à la lutte et s'est fait inscrire au barreau de Paris.

Dans une nuance autre mais voisine, un opportuniste de marque, M. Steeg, deux fois président de l'union des gauches sous le patronage de M. Jules Ferry, se désiste à Libourne.

Enfin, M. Ferry fait dire qu'il est très fatigué et se dirige sur Saint-Sébastien... pardon, sur Nice.

Nouvelles preuves de confiance dans la sincérité et la durée du triomphe de la République.

#### BALANCE

Le nombre des dispenses militaires a atteint cette année 49 0/0 de l'effectif total.

Quelques esprits grincheux, assez grincheux pour s'occuper de l'instruction militaire et désireux qu'on ne nous donne pas, en échange des sommes énormes qu'on nous soutire, une armée nulle pour la défense du pays, s'étonnent de ce nombre énorme de dispenses et l'on affirme que M. de Freycinet a partagé cet étonnement.

La surprise des uns est naïve, celle de l'autre est cynique. On sait bien et M. de Freycinet surtout est bien placé pour savoir combien peu le souci de la défense nationale pèse pour les dirigeants de la République en face de l'intérêt de parti et de la cupidité personnelle. Ces dispenses affaiblissent l'armée, c'est vrai ; mais elles rapportent des bulletins de vote favorables à la République. Toute la question est là.

#### UNE MAIN-MISE

On a publié au *Journal officiel* le texte du décret relatif au service du téléphone. Au milieu de prescriptions administratives dont il n'y a pas lieu de discuter l'opportunité, s'est glissé un article qu'il est bon de signaler à l'attention.

En cas, dit l'article 17, « de crime ou délit, d'incendie ou d'accidents, les agents de l'Etat ont le droit de faire usage de l'appareil de l'abonné; dans le cas où l'ordre public serait menacé, ils auraient le droit d'interrompre les communications ».

On devine tous les abus auxquels peut donner lieu ce texte. Une administration peu scrupuleuse pourra toujours arguer de dangers courus par l'ordre public pour mettre la main sur le téléphone et s'introduire dans le domicile privé des citoyens. Avec l'administration actuelle, on peut s'attendre à tout.

M. René Goblet quitte définitivement Amiens. Il a fait maison nette et l'immeuble qu'il habitait rue d'Alger est à louer.

#### M. CHAUTEMPS

Un ancien professeur de M. Chautemps, en lisant que le président du Conseil municipal de Paris avait exalté publiquement la libre pensée en recevant à l'Hôtel de Ville les coryphées de l'impérialisme en Europe, écrit au *Soleil* :

« Monsieur, c'est impossible ! M. Chautemps n'a pu se déjuger ainsi : il a été l'élève de M<sup>gr</sup> Dupanloup au petit séminaire d'Orléans ; il a été le condisciple du cardinal Di Rende, notre ancien nonce : il n'a pu se montrer ni oublieux ni ingrat. Ce sont les prêtres qui l'ont instruit, qui l'ont préparé aux examens

littéraires et même au baccalauréat ès-sciences. » Il n'a pu tenir un langage hostile aux croyances chrétiennes. »

### ÉTRANGER

**ANGLETERRE. — Économies.** — La reine d'Angleterre a ordonné la dissolution de la meute royale. La dignité de *Master of the Buckhounds* sera supprimée et de ce chef la liste civile réalisera une économie de 15.000 livres sterling, soit 325.000 francs.

En France, on pourrait économiser 100 millions par an de fonctionnaires, en augmentant encore un peu ceux qui resteraient.

**ITALIE. — Les inondations à Naples.** — On mande de Naples que deux personnes ont été écrasées, hier soir, par la chute du balcon d'une maison minée par les eaux. L'inondation est due surtout à l'obstruction des égouts. Dix-sept des ouvriers employés à la maison de Milan qui s'est écroulée, n'ont pas encore été retrouvés. On continue activement les travaux de sauvetage. Dix cadavres ont été retirés jusqu'à présent.

Le roi a visité les blessés et a remis des secours aux familles des victimes.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

#### ELECTION DU 22 SEPTEMBRE

#### RECENSEMENT DES VOTES

La commission de recensement des votes s'est réunie jeudi à la préfecture. Elle était composée de MM. Boutton, Haran et de Livonnière, conseillers généraux. M. Haran a été nommé président.

M. le président a proclamé les résultats qui suivent :

#### Arrondissement d'Angers

##### 1<sup>re</sup> circonscription

Inscrits, 26,555. — Votants, 20,917

Nuls, 629

Suffrages exprimés, 20,278

Majorité absolue, 10,132

MM. Fairé, 9,974 voix

Guignard, 5,342

Peyssonnié, 4,973

(Ballottage)

##### 2<sup>e</sup> circonscription

Inscrits, 21,908. — Votants, 15,745

Nuls, 3,185

Suffrages exprimés, 12,560

Majorité absolue, 6,281

M. de Soland, 12,518 ÉLU

#### Arrondissement de Baugé

Inscrits, 22,222. — Votants, 18,328

Nuls, 213

Suffrages exprimés, 18,115

Majorité absolue, 9,058

MM. le général Lacretelle, 9,027 voix

Benoist, 6,868

Combiér, 2,227

(Ballottage)

#### Arrondissement de Cholet

##### 1<sup>re</sup> circonscription

Inscrits, 17,793. — Votants, 12,310

Nuls, 2,231

Suffrages exprimés, 10,079

Majorité absolue, 5,040

M. de Maillé, 10,055 ÉLU

##### 2<sup>e</sup> circonscription

Inscrits, 19,508. — Votants, 14,964

Nuls, 301

Suffrages exprimés, 14,663

Majorité absolue, 7,332

MM. de la Bourdonnaye, 10,658 ÉLU

Paul Blavier, 4,014

#### Arrondissement de Saumur

Inscrits, 27,467. — Votants, 21,191

Nuls, 435

Suffrages exprimés, 20,754

Majorité absolue, 10,379

MM. Berger, 12,334 ÉLU

Lionet, 8,410

#### Arrondissement de Segré

Inscrits, 17,886. — Votants, 12,705

Nuls, 1,903

Suffrages exprimés, 10,802

Majorité absolue, 5,402

M. de Terves, 10,802 ÉLU

La commission de recensement proclame élus députés : MM. de Soland, comte de Maillé, de la Bourdonnaye, Berger, comte L. de Terves.

#### Dimanche 29 septembre 1889

A 2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI

Dans la carrière du Carrousel de l'École de cavalerie

### GRANDE FÊTE

#### DE GYMNASTIQUE

Donnée par la Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime l'*Union Saumuroise*, avec le concours des Sociétés de Niort, Loudun, Château-du-Loir, Cholet, Angers, et des Musiques de Saumur.

Pendant la fête, il sera tiré une magnifique tombola dont les lots sont annoncés plus loin (prix du billet : 25 centimes).

#### PROGRAMME DE LA FÊTE

4 h. 1/2. — Réunion de toutes les sociétés sur la place du Roi-René.

2 heures. — Les sociétés conduites par les musiques passeront par la rue Nationale, le pont Cessart, la rue de la Comédie, la place de

l'Hôtel-de-Ville, la rue de la Tonnelle, la place Saint-Pierre, les rues Dacier, du Portail-Louis, du Petit-Versailles, Bodin, d'Orléans et Beaurepaire. Entrée dans la carrière du Carrousel par la porte du Haras.

2 h. 3/4. — Défilé dans la carrière. 3 heures. — Mouvement d'ensemble par toutes les sociétés avec la musique.

3 h. 1/2. — Travail aux agrès. 4 h. 1/4. — Exercices spéciaux (boxe, bâton, canne, etc., etc).

5 h. 1/4. — Tirage de la tombola. — Distribution des récompenses.

5 h. 1/2. — Défilé devant la tribune d'honneur ; ensuite les sociétés, musiques en tête, passeront par la rue Beaurepaire, la rue d'Orléans, pour se rendre place de la Bilange où aura lieu la dislocation.

La tribune du Conseil municipal sera exclusivement réservée aux membres honoraires ayant payé leur cotisation (une carte d'entrée leur sera envoyée par la poste).

Prix d'entrée : tribunes de l'École, 4 fr. ; tribunes de la ville, 50 centimes.

#### Nomenclature des Lots offerts pour la Tombola

1. Une magnifique pendule. — 2. Une jolie carabine gravée et guillochée. — 3. Un panier de champagne. — 4. Fusain de M. Villarmé. — 5. Un panier de champagne. — 6. Un coffre-fort (système Haffner). — 7. Une caisse liqueurs. — 8. Un panier à ouvrage garni satin rose. — 9. Une valise de voyage. — 10. Une caisse liqueurs. — 11. Un bel encrier fantaisie. — 12. Un panier champagne. — 13. Une terre cuite originale. — 14. Un panier champagne. — 15. Conserves alimentaires. — 16. Une caisse liqueurs.

PRIX DU BILLET : 25 CENTIMES.

Ces lots sont exposés au café du Commerce.

#### LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE A SAUMUR

D'ici peu de jours le grand café de la Paix va être éclairé à la lumière électrique. M. Grellet a fait monter aujourd'hui la machine qui doit produire cette lumière.

Voilà un bon exemple à suivre.

#### TRANSPORT DES DÉPÊCHES EN VOITURE DE SAUMUR A FONTEVRAULT

Le service du transport des dépêches en voiture de Saumur à Fontevault est mis en adjudication.

Les personnes qui désireraient prendre connaissance des conditions et charges de l'entreprise pourront se présenter aux bureaux de Saumur, de Montsoreau ou de Fontevault, entre 10 heures du matin et 4 heures du soir, jusqu'au 7 octobre.

#### « ARLEQUIN SÉDUCTEUR »

On lit dans la plupart des journaux de Paris, au *Courrier des Théâtres* :

## LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

### QUATRIÈME PARTIE

#### III. — LES ANGOISSES DE RAOUL

(Suite)

Il sauta à bas du lit, s'habilla machinalement, et sortit afin de rafraîchir son front brûlant à la brise de la mer.

Tout en marchant, il songeait à cette matinée où, après une lutte analogue, il sortait de Nantua, fuyant le major et Polly... Il était libre alors.

Aujourd'hui, hélas ! il se voyait enchaîné par sa parole.

Il s'en revenait, en proie à ses pensées douloureuses, le long du quai déjà plein d'animation, quand il aperçut au loin Macdowal qui semblait le chercher des yeux.

Raoul marcha vers lui, d'un pas plus rapide.

De son côté, le major le vit venir et s'avança à sa rencontre.

— Déjà en promenade ! s'écria Macdowal en échangeant avec le jeune homme une poignée de main amicale et en lui offrant un cigare, suivant son habitude.

Tous deux reprirent le chemin de l'hôtel en causant de choses indifférentes.

Au moment où ils s'apprêtaient à y rentrer, le major s'arrêta, paraissant se décider à une communication embarrassante.

— De la part de ma nièce et... de la mienne, dit-il à voix basse, j'ai une demande à vous adresser...

Raoul se sentit frémir, et une sueur froide mouilla ses tempes et son front pâlisant.

— Oh ! calmez votre émotion, implora Macdowal en souriant, il ne s'agit pas d'une chose bien terrible...

Et, prenant le jeune homme par la main qu'il sentit trembler dans la sienne :

— Il me semble, dit-il, qu'il est temps de nous occuper de... votre mariage. Tout étant décidé de part et d'autre, il ne reste plus qu'à en fixer la date.

Raoul voulut parler ; le major lui ferma la bouche.

— Je n'écoute rien maintenant, déclara-t-il vivement, prenez votre temps, réfléchissez...

J'attendrai votre réponse jusqu'à demain soir. Rendez vous dans mon appartement, après le dîner !

Et, souriant de nouveau :

— Soyez exact ! ajouta-t-il.

Raoul fit un signe affirmatif, trop ému pour répondre.

D'ailleurs, Lieschen venait de paraître sur le seuil de l'hôtel.

Il passa... Elle le suivit d'un œil inquiet.

#### IV. — DÉSESPOIR

Une minute plus tard, le jeune homme entra chez Sabas qu'il trouva finissant de se raser.

— Bonjour, monsieur Paul, dit l'ancien garde en se retournant, le rasoir à la main.

Puis, remarquant l'agitation et la pâleur du visiteur :

— Ah ! ah ! murmura-t-il, en clignant de l'œil, il y a du nouveau, à ce qu'il paraît ?

Raoul fit signe que oui, et se jeta, plutôt qu'il ne s'assit, sur un siège, à côté de Callois.

— C'est pour demain ! dit-il d'une voix éteinte.

— Pour demain ! Quoi donc ? demanda le

bonhomme troublé, en déposant son rasoir sur la table de toilette.

— Mon départ ! déclara le jeune homme avec un soupir semblable à un sanglot.

— Encore cette plaisanterie ! exclama Sabas, je croyais qu'il n'était plus question de cela depuis longtemps, voyez-vous bien !

— Tu te trompais, mon pauvre ami ! Demain soir, je pars ; rien ne saurait me retenir...

— Dans tous les cas, vous devriez bien dire « nous partons ! » Car je ne vous laisserai pas vous en aller seul comme ça, oh ! pour ça non !

Et tout en enlevant le savon qui couvrait le bas de son visage hâlé :

— Voyons, interrogea-t-il, avouez qu'il vous est arrivé quelque chose, ce matin.

— Eh bien, oui, tu as raison, répondit Raoul d'une voix sourde ; je ne puis jamais me décider à rien ; il faut, pour que je fasse un pas en avant, que les événements, la fatalité, me poussent et m'entraînent.

Et il raconta à Callois la démarche du major.

Sabas hocha la tête avec mélancolie.

— Vous auriez pu être heureux ! dit-il, ré-

« Ce soir (mercredi) :

» Au théâtre du Vaudeville, première représentation de : *Arlequin séducteur*, pièce en un acte et en vers de M. Paul Sonniez. »

Comme on le voit, M. Sonniez, — alias Paul Peyssonnié — n'a pas tardé à en appeler du jugement rendu contre lui par les électeurs de la 1<sup>re</sup> circonscription d'Angers, et ce sont les spectateurs du Vaudeville qui vont être chargés de prononcer en dernier ressort sur le tempérament dramatique de l'ex-candidat du *Patriote*. Les Angevins n'ont pas su l'apprécier à sa juste valeur. Le grand public de la capitale saura-t-il mieux le reconnaître? *Grammatici certant*.

Dans le « courrier des théâtres » du *Figaro* d'hier, nous lisons :

« ... L'intrigue est simple... Il n'y a rien de très révolutionnaire et la fameuse formule nouvelle du théâtre reste à trouver.

» *Arlequin séducteur* est une agréable comédie de paravent, correctement écrite dans un style un peu vieillot....

» Ajoutons que l'auteur a bien manqué d'être élu dimanche dans l'Ouest ; il ne s'en est fallu *seulement que de quelques voix...* »

C'est ainsi que le *Figaro* écrit l'histoire.

#### LES PRÉFETS A PARIS

Tous les préfets des départements dans lesquels auront lieu les scrutins de ballottage sont convoqués à la date de ce jour, par le ministre de l'intérieur, pour venir conférer avec lui du 1<sup>er</sup> au 3 octobre prochain.

COUTURES. — Dernièrement, M. Pannier, instituteur, revenait en voiture d'un village aux environs de Coutures, lorsqu'arrivé à la côte de la Martinière, le cheval s'abattit. L'instituteur a été précipité sur le sol et a eu l'épaule droite déboîtée. M. Vidal, médecin à Genes, la lui a remise.

ANGERS. — *Bohémiens*. — Depuis plusieurs jours, trois ou quatre voitures de bohémiens stationnaient sur la route de Paris.

Les femmes et les enfants allaient dans les fermes et mendaient en faisant des menaces de mettre le feu si on ne leur donnait pas.

La police avertie fut envoyée sur les lieux par M. le commissaire central, et bien que les papiers de ces bohémiens fussent en règle, elle les pria de déguerpir, ce qu'il firent immédiatement. Mais après ceux-là d'autres reviendront. Le gouvernement devrait ce nous semble aviser sérieusement à cet état de choses qui existe dans toute la France et prendre des mesures rigoureuses vis-à-vis de ces étrangers.

GRAND-THÉÂTRE. — *L'Union de l'Ouest* annonce que la saison théâtrale s'ouvrira jeudi prochain 3 octobre par *Lucie de Lammermoor*, opéra de Donizetti.

#### LES VENDANGES DANS LA RÉGION

Les vendanges sont commencées dans le département de la Vienne.

Comme les années précédentes, quelques propriétaires, dépourvus de boissons, commencent, dans les vignes favorablement exposées, la cueillette du raisin rouge arrivé à maturité.

Il ne faut pas encore parler de la qualité, car chaque vigneron serait bien embarrassé si on lui posait cette question.

Il n'y a pas non plus d'illusions à se faire. D'ordinaire, ce sont les mois d'août et de septembre qui font la qualité de nos vins, et, cette année, août a été mauvais et septembre nous a donné des gelées.

On écrit de Chinon, le 23 septembre, au *Moniteur vinicole* :

« Toutes les espérances conçues sur une magnifique préparation ont été anéanties par une très forte gelée, dans la nuit du 18 au 19. Seules, quelques rares vignes situées sur les hauteurs n'ont pas été atteintes. Il est donc désormais certain que nos vins ne seront pas d'une qualité supérieure à ceux de l'an dernier. »

#### LOIRE-INFÉRIEURE

M. de Cazenove de Pradine, qui vient de remporter un si éclatant succès, adresse la lettre suivante aux électeurs de la 3<sup>e</sup> circonscription de Nantes :

« A Messieurs les électeurs de la 3<sup>e</sup> circonscription de Nantes

» Messieurs et chers électeurs,

» Par 12,896 suffrages, vous venez de vous unir aux principes religieux et politiques que j'ai hautement affirmés devant vous.

» Ni les promesses, ni les menaces n'ont pu vous ébranler.

» Vous ne vous êtes pas laissé égarer par ces affiches mensongères et discourtoises, notamment placardées quelques heures seulement avant l'ouverture du scrutin, afin qu'il me fût impossible de les réfuter.

» Singulière réponse aux ménagements extrêmes que j'avais constamment gardés vis-à-vis de mon jeune adversaire ; véritable guet-apens tendu à votre bonne foi.

» Mais, maintenant que la lutte est finie, travaillons à l'apaisement et à l'union.

» J'y convie non pas seulement ceux qui viennent de m'élire, mais aussi les adversaires d'un jour, dont les préventions cesseront bientôt, je l'espère, lorsqu'ils connaîtront mieux tout mon dévouement aux intérêts moraux et matériels dont la défense vient de m'être confiée.

» Merci, du fond du cœur, et tout à vous tous !

» E. DE CAZENOVE,

» Député de la 3<sup>e</sup> circonscription de Nantes. »

Nous reconnaissons bien dans les termes de cette lettre le caractère si élevé du héros de Patay. A peine la lutte terminée, il ne pense qu'à guérir les plaies et invite ses adversaires à travailler avec lui au salut du pays.

#### CONDAMNATION A MORT

Le Conseil de guerre du 10<sup>e</sup> corps d'armée, siégeant à Nantes, a jugé un réserviste, le nommé Quéro, soldat au 62<sup>e</sup> régiment de ligne, en garnison à Lorient.

Quéro était accusé d'avoir frappé le sergent Delaplace, qui lui refusait la permission de coucher au dehors de la caserne.

Le Conseil de guerre l'a condamné à la peine de mort.

#### PROGRÈS DES CONSERVATEURS DANS LE CALVADOS

Dimanche, les conservateurs ont obtenu 57.461 voix  
Les républicains ont obtenu 31.154  
Différence en faveur des conservateurs, 23.307 voix

Aux élections d'octobre 1885, les conservateurs furent élus à 47,823 voix de majorité.

Ils ont donc encore gagné depuis ces dernières élections 3,000 voix sur les républicains.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 septembre 1889.

Les transactions sont limitées sur nos rentes. Le 3 0/0 reste stationnaire à 86.40 ; le 4 1/2 0/0 s'avance à 104.85.

Les valeurs au contraire continuent leur mouvement de hausse. Le Crédit Foncier s'échange à 1,290. Les obligations foncières et communales gagnent encore un peu de terrain sur la veille.

L'action de la Banque de Paris et des Pays-Bas a coté 820 et s'arrête à 815.75.

La Société Générale se maintient à 465.

La Banque d'Escompte passe à 520 avec de nombreux achats au comptant.

Le Crédit Lyonnais a progressé de 690 à 695.

On cote à 600 la Société de Dépôts et Comptes courants.

Ainsi qu'on le prévoyait, le 4 1/2 0/0 Portugais est monté à 508, il y a encore de la marge, puisqu'un coupon de 41.25 vient à échéance dans trois jours.

Le Panama reste stationnaire à 46.25.

La Tour Eiffel est plus ferme à 512.50.

L'Alpine s'est traitée avec activité à 498 et 200.

Le marché des obligations des Chemins Argentins conserve une bonne animation à 418.75. Les obligations des Chemins de fer de Santa-Fé sont demandées à 392.50.

Les obligations des Chemins Economiques sont en hausse à 386.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque d'Etat, place de la Bourse, reçoit des fonds ou des titres pour être employés en reports, arbitrages ou opérations de Bourse. Le paiement des bénéfices est mensuel. Les versements sont permanents. L'avis de retrait des fonds ou des titres déposés doit être donné un mois à l'avance.

fléchissez...

Le jeune homme se redressa vivement :

— Jamais ! s'écria-t-il.

Callois acheva sa toilette d'un air calme.

— Puisque vous êtes décidé, je n'ai plus rien à ajouter, déclara-t-il. Je sais ce que c'est qu'une résolution, et je respecte ça, voyez-vous bien. Nous partirons donc ensemble... Où allons-nous ?

Raoul tressaillit, et la pâleur envahit son visage.

Je ne sais pas, répondit-il d'une voix à peine perceptible...

Il baissa les yeux et ajouta :

— Où tu voudras...

— Soit, dit Callois, je vais songer à ça. D'ici à demain, nous avons le temps ; oh ! pour ça, oui !

Raoul lui serra la main et le quitta.

Un instant après il était dans son appartement.

Quelques minutes plus tard, Sabas sortait de sa chambre.

Dans le corridor, il rencontra Lieschen qui parut gênée d'être aperçue en cet endroit...

Le pauvre Callois était trop préoccupé pour prendre garde ; il la salua, en passant près

d'elle, descendit l'escalier et fut bientôt hors de l'hôtel.

Raoul s'était laissé tomber sur un fauteuil en face de la porte, et, renversé sur le dossier, les yeux perdus dans la vague, il rêvait.

— Tout un échafaudage de bonheur écroulé par ma faute, songait-il ; toute une vie de délices à jamais brisée, perdue ! Est-ce que cela se peut !

Il courba le front d'un air accablé.

— Quiconque lirait dans mon âme, et verrait ce que j'ai résolu, me traiterait de fou ! murmura-t-il.

Il se leva, et se mit à arpenter la chambre, les mains derrière le dos, la tête baissée.

— Fou en effet ! triplement insensé, d'avoir agi sans réflexion, d'avoir compromis ma destinée, mon avenir, sans seulement peser les conséquences de mon imprudence !

Il s'arrêta.

— Voyons ! voyons ! dit-il avec angoisse, est-ce que je deviendrais lâche, maintenant ! Est-ce que je regretterais ce que j'ai fait autrefois !

Quelque chose d'amer passa sur son cœur, une bouffée d'égoïsme monta jusqu'à son cerveau troublé.

— Peut-être ! avoua-t-il tout bas, répondant à la question du démon tentateur que chacun de nous traîne avec soi et en soi.

Mais, presque en même temps, sa noble nature se révolta à cette pensée misérable.

— Non, non, s'écria-t-il, je me calomnie moi-même !... Mon père, si vous m'entendez de votre séjour éternel, soyez fier de votre enfant : si cela était à recommencer, je le sens, je le vois, eh bien, oui, je le ferais encore !

Il reprit sa marche, fiévreusement, puis s'assit de nouveau.

— Hélas ! soupira-t-il, tout va m'abandonner : joie, bonheur, espérance ! Je vais la perdre, elle, ma bien-aimée !... Pour toujours !

Il fit une longue pause, et on eut pu voir ses yeux pleins de larmes.

— Si je voulais, pourtant... Si j'osais...

Il secoua la tête avec tristesse.

— A quoi bon ! reprit-il, on ne me croirait pas : je n'ai pas de preuves !... Et puis, ce serait accuser un mort dont le tombeau est à peine refermé !... Non, non, jamais !...

Il se leva encore, tira de sa poche une de ces petites boîtes à tiroir dont se servent les pharmaciens, et la regarda d'un air mélancolique.

— Là est la paix ! murmura-t-il ; là est le repos !

Une réflexion subite l'arrêta.

— Et Sabas ! pensa-t-il.

Il fit un geste farouche comme pour chasser une idée importune.

— Je lui lègue tout ce que je possède, se dit-il, et je supplie le major de le garder près de lui. Ces deux êtres si bons s'aimeront bien vite, et se suffiront l'un à l'autre !

Il allait remettre la petite boîte dans sa poche... Il se ravisa, et la plaça derrière la pendule de bronze ornant la cheminée...

Or, en ce moment même, dans le corridor, une femme épiait ses paroles et ses moindres gestes, l'œil appuyé au trou de la serrure.

(A suivre.)

LISEZ  
**LE TRIBOULET**

#### Erreur démontrée !...

Deux jeunes dames se rencontrent, chacune tenant un bébé par la main : Tiens ! te voilà revenue ? — Eh oui ! après trois mois, cette affaire qui avait motivé notre départ a été terminée... — Et toi, toujours charmante et toujours rieuse ? — Mais il me semble que toi-même... — Il te semble mal, ma pauvre amie... Te souviens-tu de cette obstination que je mettais à soutenir qu'avec mes superbes dents, je n'avais pas besoin de dentifrice et que la nature seule suffirait pour me les conserver. J'en suis punie... maintenant que la carie commence à les attaquer, et je vois aujourd'hui qu'il est trop tard ! — Trop tard, dis-tu, quelle erreur ! Mais ne sais-tu pas que rien n'est plus simple que d'enrayer ce mal terrible et qu'il suffit de faire usage de ce précieux spécifique, dont je t'ai si souvent vanté les mérites. *L'Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédicins de l'Abbaye de Soulaic*, qui a le pouvoir de redonner aux dents leur solidité et leur blancheur disparues.

Agent Général : A. SEGUIN, BORDEAUX

Elixir : 2, 4, 8, 12 et 20 fr.

Poudre : 1.25, 2 et 3 fr.

Pâte : 1.25 et 2 fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes, Merciers, etc.

#### BAUME VICTOR !!

Contre les Douleurs (2 fr. le Flacon)

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

#### ÉPIGÉRIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEUX.

Huile de colza épurée, 40 c. le 1/2 kilo. Chandelle perfectionnée, le paquet de 2 kil. 450 gr., 4 fr. 90.

Bougie, 1<sup>re</sup> qualité, 70 cent. le paquet.

Bougie extra, 85 cent. le paquet.

Bougie, double pression, 95 cent., défiant toute concurrence.

Hors ville, remise des droits d'octroi.

Les Cours d'Instruction et d'Éducation de M<sup>re</sup> COSTE ont toujours le plus grand succès, grâce à un système qui lui est personnel, qui consiste à intéresser l'élève, à le faire progresser et à le tenir à la hauteur de tous les autres enseignements, sans fatigue et sans surmenage.

Prolongement de la rue du Champ-de-Foire, entre 64 et 66 de la rue de Bordeaux, Saumur.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, n° 8, rue Cendrière, successeur de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE.

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Saumur (Maine-et-Loire), le 13 juillet 1889, enregistré,

Il appert : que M<sup>me</sup> Marie Crussion, épouse de M. Victor-Désiré Dudouit, demeurant au Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire),

A été déclarée divorcée du sieur Victor-Désiré Dudouit, tanneur, demeurant à Doué-la-Fontaine.

Pour extrait conforme.  
(762) ANDRÉ POPIN.

Étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

### ADJUDICATION VOLONTAIRE

MÊME SUR UNE ENCHÈRE  
Le dimanche 6 octobre 1889, à 1 heure de l'après-midi, En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur,

### D'UNE MAISON

Et dépendances  
Située à Munet, commune de Distré,

Comprenant : maison d'habitation, jardin, cour, grange, écuries et caves avec pressoir.

Mise à prix : 4,000 francs.  
FACILITÉS DE PAYEMENT.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A TITRE de LICITATION  
Entre Majeurs  
Avec admission d'étrangers,  
PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> GAUTIER, le dimanche 29 Septembre 1889, à midi,

### LES IMMEUBLES

CI-APRÈS  
Appartenant indivisément aux enfants de M. BELANGER.

Ville de Saumur

Une maison, située à Saumur, rue Nationale, n° 52 et 54, occupée par le successeur de M. Leballeur.

Location, 1,500 fr. par an et les impôts, pour un long bail.

Commune de Bagneux

4 hectare 2 ares 30 centiares de vigne sur lesquels existe une petite maison, situés au canton de la Bergère.

Commune de Distré

Une maison avec habitation pour le vigneron, vigne et jardin clos de murs, belle cave, pressoir, situés à Pocé, d'une superficie d'environ 50 ares.

20 ares de vigne, à la Saulaie.

59 ares 70 centiares de vigne, à la Queue-des-Bois.

24 ares 27 centiares de vigne, au même lieu.

15 ares 40 centiares de terre, au même lieu.

40 ares 4 centiares de terre, au même lieu.

On pourra traiter avant l'adjudication en s'adressant à MM. BOURASSEAU-BELANGER, négociant à Saumur, LOISELEUR-BELANGER, à Benais, ou à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers.

### A AFFERMER

Pour entrer en jouissance au 1<sup>er</sup> novembre 1889,

### UNE MAISON

Située sur les bords de la Loire

AVEC GRAND JARDIN

D'UN TRÈS BON RAPPORT

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire. (628)

Étude de M<sup>e</sup> LÉON DROUAUX, avocat-agréé à Tours, 7, rue de l'Archevêché.

### VENTE

Aux enchères publiques

PAR ADJUDICATION

Par devant M<sup>e</sup> CHAUVIN, notaire à Tours, le Mardi 1<sup>er</sup> Octobre 1889, à 2 heures,

Du FONDS d'HOTEL, sis à Tours, rue de Bordeaux

CONNU SOUS LE NOM DE

### L'HOTEL de VENDÉE

Près les gares de l'Orléans et de l'Etat

Mise à prix comprenant matériel, mobilier, pas de porte et droit au bail : 5.000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, auxdits M<sup>me</sup> DROUAUX et CHAUVIN. (737)

### A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

### MAISON AVEC JARDIN

Rue de la Petite-Douve, 19.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve NANCEUX, 66, quai de Limoges. (679)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890,

### MAISON

AVEC COUR ET JARDIN

Située 7, rue de la Grise.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelles. (708)

### A Louer présentement

MEUBLÉ OU NON MEUBLÉ

### GRAND APPARTEMENT

Au premier étage, rue Verte, 18.

Composé d'un salon, salle à manger, trois chambres à coucher, deux grands cabinets de toilette avec garde-robes, cuisine. Mansarde.

Cave, eau de Loire et gaz.

S'adresser rue de Poitiers, 46.

### MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890

Habité par M. MINDET, employé receveur à la gare d'Orléans, route de Rouen, 21.

S'adresser à M. JULES LEBŒUF, à Brain-sur-Allonnes. (657)

### BON BICYCLE

d'occasion à vendre. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

### UN COMMANDITAIRE

disposant de 300,000 fr. pour extension à affaire de 1<sup>er</sup> ordre et de toute sécurité. Intérêt garanti : 10 0/0.

S'adresser au bureau du journal.

Ministère du Commerce et de l'Industrie  
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889  
A PARIS

### TOMBOLA

DE L'EXPOSITION

Prix du Billet : UN FRANC

Les Lots sont achetés

exclusivement parmi les objets exposés

Le Gros Lot de 200,000 f.

COMPOSÉ D'ARTICLES DE PARURES EN DIAMANTS  
Est exposé dans la classe 57 (bijouterie) Champ-de-Mars

### BILLET

Le public peut se procurer des Billets de la Tombola :

A Paris : dans les débits de tabac, chez les intermédiaires déjà autorisés à vendre les tickets d'entrée à l'Exposition émis par l'Etat, chez les concessionnaires de kiosques de l'Exposition et chez les personnes chargées de la vente du catalogue dans l'enceinte de l'Exposition ;

Dans les Départements (autre que celui de la Seine), chez tous les percepteurs et dans un grand nombre de débits de tabac.



### A vendre à Périgueux

Une IMPORTANTE IMPRIMERIE

Comprenant, outre l'immeuble dans lequel elle s'exploite :

1<sup>o</sup> Un matériel considérable, avec ateliers de typographie, de lithographie, d'autographie, de clicherie, de reliure, etc ;

2<sup>o</sup> Cinq presses typographiques dont deux à rétraction, et deux presses lithographiques, toutes mues par la vapeur ;

3<sup>o</sup> Une minerve et plusieurs presses à bras ;

4<sup>o</sup> Machines à rogner et à satiner ;

5<sup>o</sup> Un journal quotidien, format des grands journaux de Paris, ayant 62 ans d'existence, et jouissant d'une grande influence politique dans le département.

Pour le prix et les conditions de vente, s'adresser à M. LAPORTE, directeur de l'ancienne imprimerie Dupont et C<sup>ie</sup>, rue Taillefer, à Périgueux (Dordogne).

### A VENDRE

### ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS

Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

### MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

### PILLET-BERSOULLÉ, S

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

### AMERICAN - TAMPON

TAMPON INTARISSABLE

Ne nécessitant jamais d'encre

SYSTÈME BREVETÉ S. G. D. G.

L'AMERICAN-TAMPON réalise toutes les qualités désirables — propreté, élégance, durée, économie, — ayant sur tous les tampons employés jusqu'à ce jour une supériorité incontestable et remplissant absolument le but auquel il est destiné.

Un essai de ce Tampon convaincra qu'aucun autre ne peut lui être comparé.

En vente chez MM. DÉZÉ, GIRARD, GUILLEMET, JAVAUD, MILON, libraires à Saumur, et à

L'IMPRIMERIE PAUL GODET

### LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

### PHARMACIE A. CLOSIER

N° 19, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

### CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 SEPTEMBRE			
FONDS		VALEURS FRANÇAISES	
3 0/0	86 30	ACTIONS	
3 0/0 amortissable	91	Banque de France	4120
4 1/2 1883	104 75	Banque d'Escompte	520
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir national d'Escompte	590
Oblig. 1855-60 3 0/0	524	Crédit Foncier	1290
— 1865 4 0/0	522	Crédit Industriel et Commercial	580
— 1869 3 0/0	409	Crédit Lyonnais	690
— 1871 3 0/0	398 75	Crédit Mobilier	448 50
— 1875 4 0/0	527	Dépôts et Comptes courants	600
— 1876 4 0/0	528	Société Générale	465
— 1886 3 0/0	375 50	Est	815
Bons de liquidation	532	Paris-Lyon-Méditerranée	1345
		Midi	1180
		VALEURS ÉTRANGÈRES	
		Autrichien 4 0/0 or	95 10
		Dette d'Égypte 6 0/0	465
		Extérieur 4 0/0	76
		Hongrie 4 0/0 or	85 50
		Italie 5 0/0	92 80
		Portugal 4 1/2 1888	509 50
		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER	
		Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	369
		— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	455
		— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	460
		— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	452
		— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	380
		— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	455
		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
		Est 3 0/0 anc. r. à 500	400
		P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	410 50
		Midi 3 0/0 ancien r. à 500	411
		Nord 3 0/0 r. à 500	418
		Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	412 75
		Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	415
		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
		Compagnie parisienne du Gaz	519
		Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	355
		Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	46
		— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	44 50
		— obligations à lots	116 50
		Suez 5 0/0 remboursable à 500	599
		FONDS ÉTRANGERS	
		Emprunt russe 1862 5 0/0	104 80
		— 1889 4 0/0	93 50
		Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série	92 55
		VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
		Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—